

Observatoire de la formation

9^{ème} Classe Préparatoire Intégrée - session 2017-2018

Depuis 2008, la CPI prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, de critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

Ces auditeurs bénéficient d'enseignements dans des disciplines diverses telles que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale.

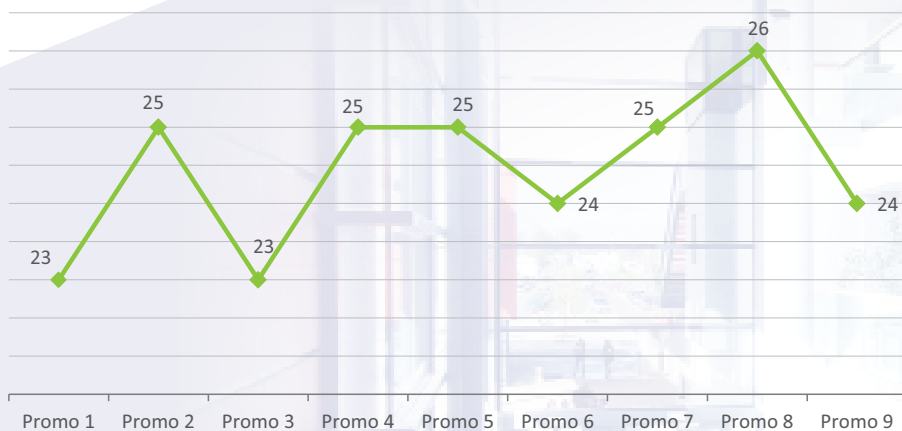
Ils se verront également proposer chaque semaine des préparations à l'oral et à l'écrit dans les conditions des concours.

A retenir

- 16 participants dont 14 femmes
- Un âge moyen de 24 ans
- 13 participants sont diplômés en droit, 2 en sciences humaines et 1 en commerce/économie/gestion
- 9 participants ont déjà tenté des concours dans l'année qui a précédé leur intégration à la CPI
- Le premier concours visé est celui de DSP
- La première attente en formation concerne l'encadrement dans la préparation aux concours

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Évolution de l'âge moyen depuis la 1^{ère} promotion

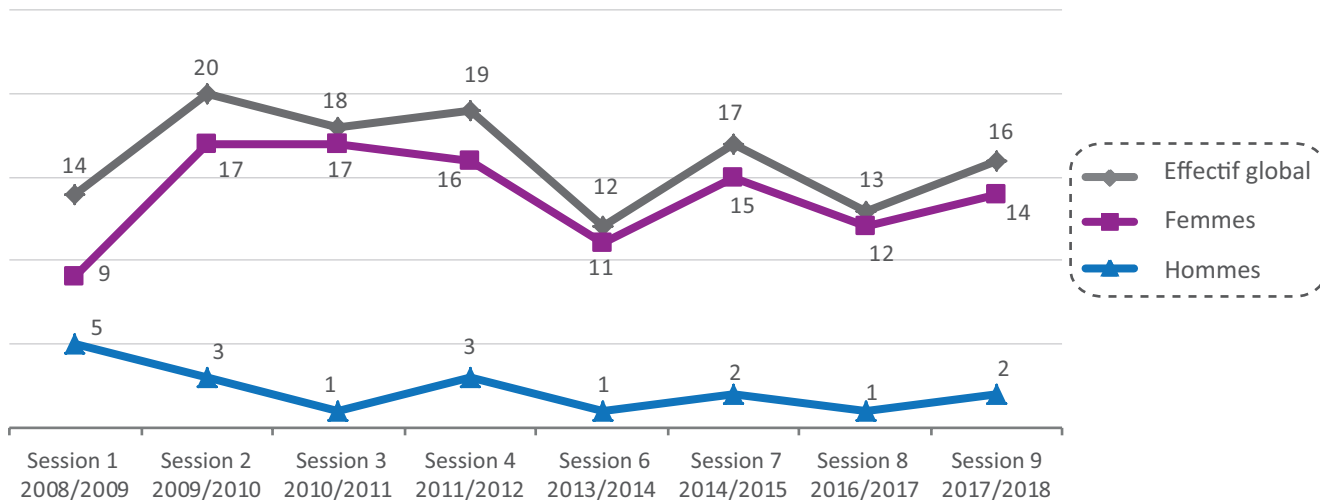


Alors que l'âge moyen des participants avait connu une hausse lors de la dernière session, il retrouve un niveau habituel de 24 ans.

Les femmes sont toujours nettement majoritaires puisqu'elles sont 14 sur l'ensemble des 16 auditeurs.

La situation matrimoniale est le reflet de leur jeune âge, avec seulement un élève qui vit en couple. Aucun d'entre eux n'a d'enfant.

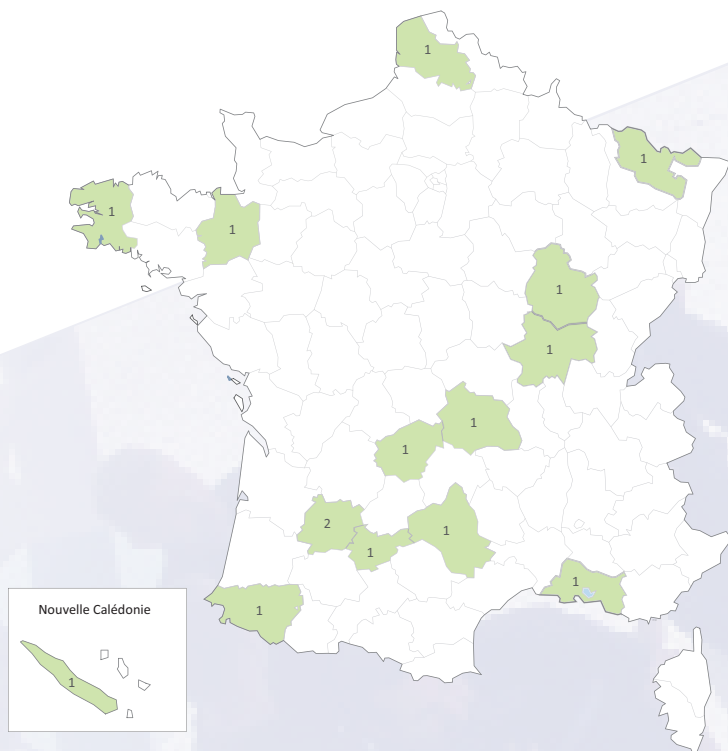
Graphique 2 : Évolution des effectifs de la CPI depuis la première promotion



Comme l'indique le graphique 2, l'effectif par session de la CPI a, depuis la première session, oscillé dans une fourchette comprise entre 14 et 20 auditeurs. La répartition hommes /

femmes est quant à elle restée plutôt stable. Hormis pour la première session, elle a toujours nettement penché du côté des personnels féminins.

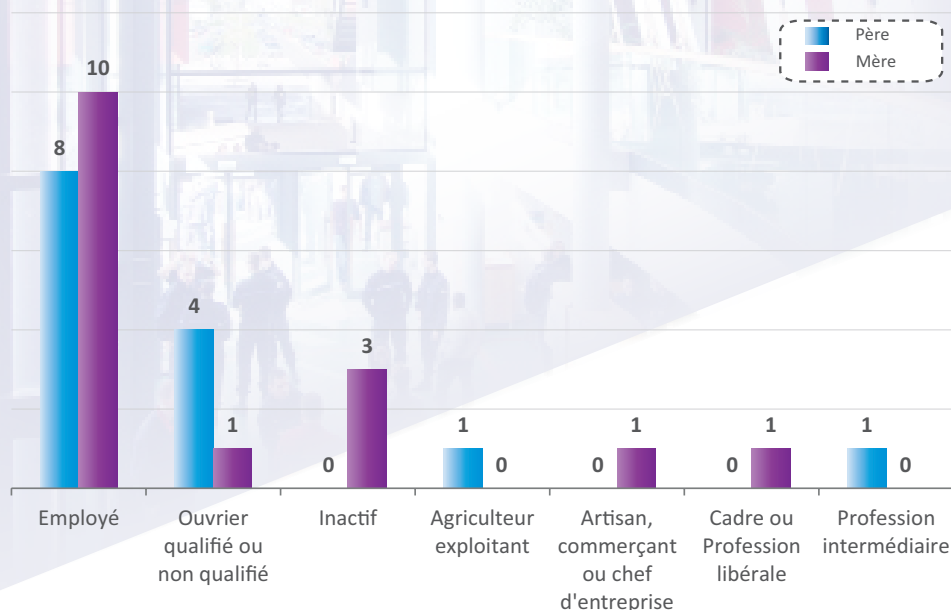
Graphique 3 : Département d'origine des auditeurs - Effectifs



Les départements d'origine des élèves (lieux d'habitation avant d'intégrer la CPI) sont bien plus dispersés que lors de la précédente session. Au sein de cette dernière, on assistait effectivement à une forte surreprésentation des départements du sud-ouest de la France.

Ici, à l'inverse, du Pas-de-Calais au Bouches du Rhône et du Finistère à la Moselle, les auditeurs de cette session font preuve d'une grande diversité quant à leur département d'origine. Seul point commun avec la précédente session, on ne compte aucun représentant de la région parisienne.

Graphique 4 : Appartenance socioprofessionnelle des parents - Effectifs

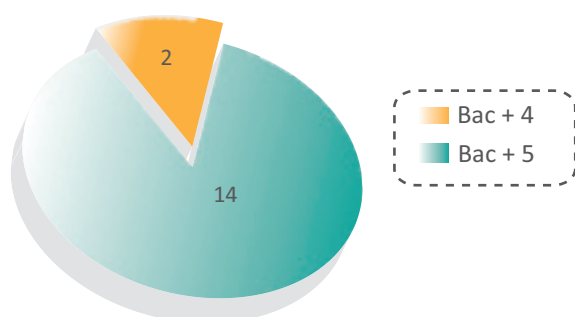


Deux catégories professionnelles sont particulièrement représentées parmi les parents des participants : celle des employés (8 pères et 10 mères) et celle des ouvriers (4 pères et 1 mère). Ce constat témoigne d'une certaine homogénéité des origines sociales des participants à la CPI.

Par ailleurs, la quasi-totalité des auditeurs ont pour point commun d'avoir été bénéficiaire d'une bourse délivrée sur critères sociaux durant leurs études supérieures (14 sur 16).

En revanche, seuls 2 participants ont fréquenté des établissements scolaires situés en zone d'éducation prioritaire (ZEP) durant leur scolarité. Ils sont le même nombre à vivre dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (anciennement nommé zone urbaine sensible).

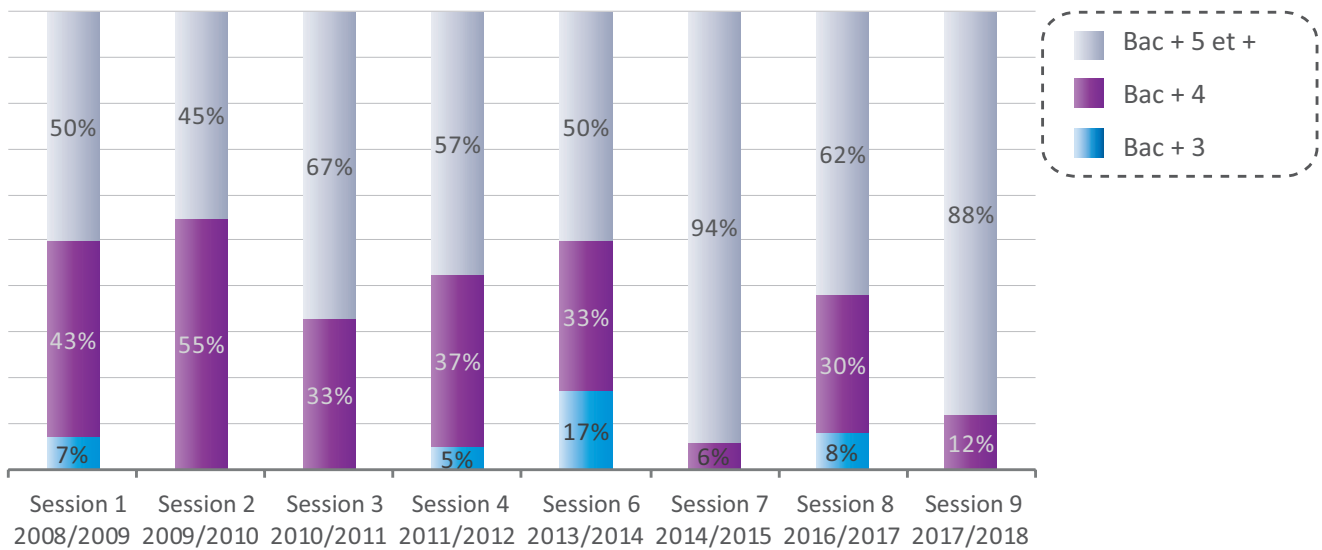
Graphique 5 : Diplômes- Effectifs



Le niveau de diplôme requis pour se présenter aux concours de catégorie A de l'administration pénitentiaire est Bac+3. Pour autant, tous les auditeurs ont un niveau supérieur à ce minimum requis. 2 sont titulaires d'un Bac+4 et 14 d'un Bac+5.

Contrairement à la précédente session, tous les auditeurs ne sont pas diplômés en droit. 2 sont titulaires d'un diplôme en sciences humaines et 1 en commerce/économie/gestion.

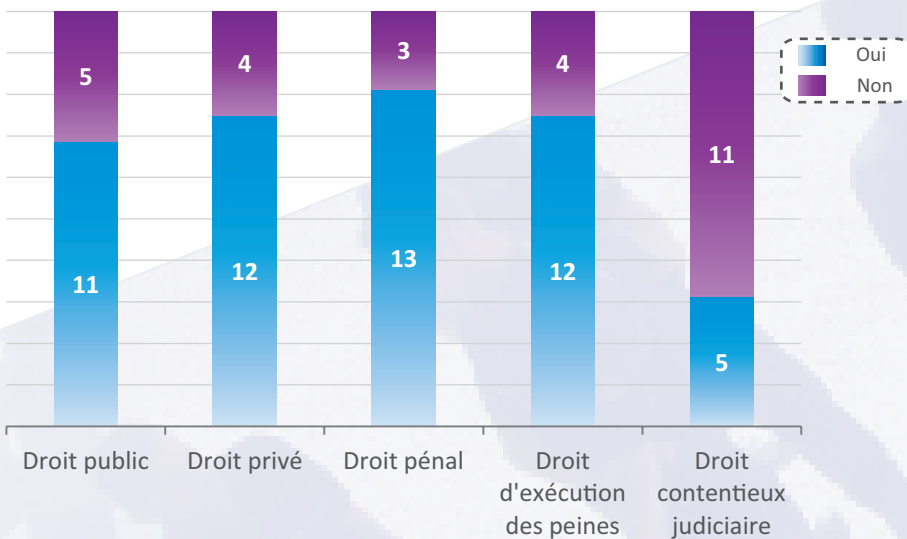
Graphique 6 : Évolution du niveau de diplôme depuis la première session - Proportions



Le niveau d'études des auditeurs a eu tendance à augmenter depuis la première session de la CPI. Alors que les Bac+5 repré-

sentaient à peu près la moitié des effectifs au sein des premières sessions, ils en représentent désormais 88%.

Graphique 7: Disciplines juridiques étudiées - Effectifs

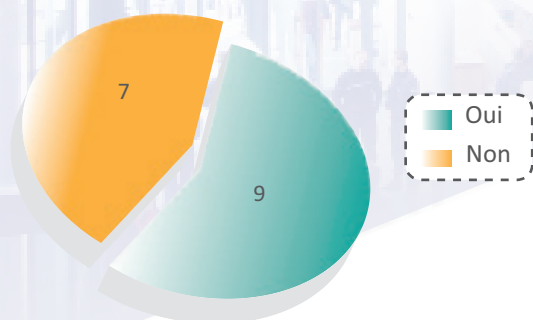


Si la majorité des auditeurs a étudié le droit, aucune discipline juridique n'a été abordée par l'ensemble des participants lors de leurs études. Ainsi, ils sont respectivement 5, 4, 3 et 4 à ne jamais avoir fait de droit public, de droit privé, de droit pénal et de

droit d'exécution des peines. Enfin, notons qu'ils sont majoritaires à ne jamais avoir suivi de cours portant sur le droit des contentieux judiciaires (11/16).

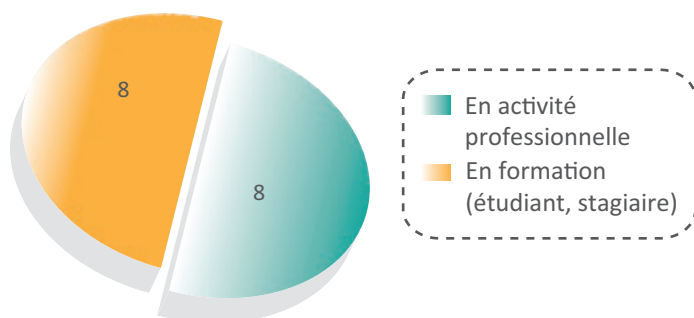
Passé professionnel

Graphique 8: Effectif d'élèves ayant passé des concours de la fonction publique l'année précédant l'intégration à la CPI - Effectifs



9 auditeurs ont déjà tenté des concours de la fonction publique dans l'année qui a précédé leur intégration à la CPI. Les concours les plus populaires sont ceux de l'administration pénitentiaire, avec en premier lieu celui de CPIP (5). Viennent ensuite les concours de lieutenant pénitentiaire (3), de DSP (3) et de DPIP (1). Par ailleurs, 2 élèves ont tenté des concours de la police.

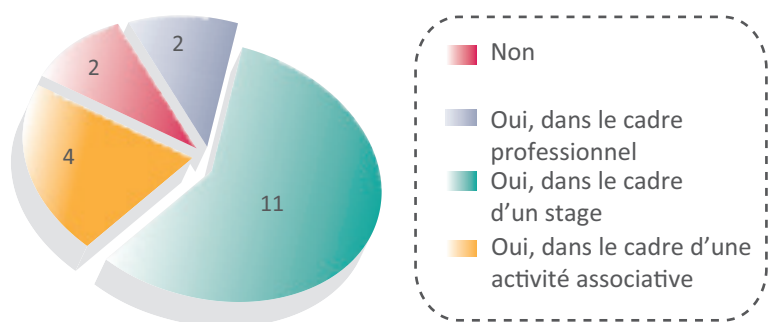
Graphique 9 : Situation socioprofessionnelle au moment de la candidature à la CPI - Effectifs



Au moment de leur candidature à la CPI, la moitié des auditeurs était encore en formation (8) et l'autre moitié était en activité professionnelle (7 dans le secteur privé et 1 dans la fonction publique, en catégorie B du ministère de la Justice).

Ces expériences ont été le plus souvent des postes d'employés de courtes durées (moins d'un an).

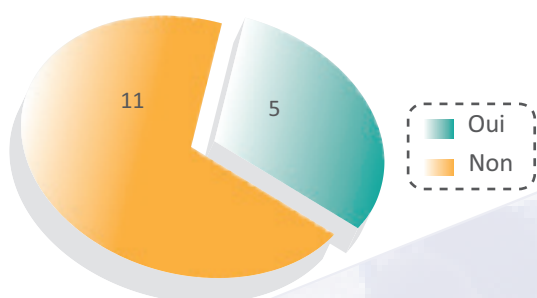
Graphique 10: Expérience dans l'administration pénitentiaire (plusieurs réponses possibles) - Effectifs



La majorité des participants (14) a déjà eu au moins une expérience dans l'administration pénitentiaire. La plupart de ces expériences se sont déroulées dans le cadre d'un stage. Sont par exemple cités un stage au sein de la direction d'un centre pénitentiaire ou encore un stage au sein du greffe d'une maison d'arrêt. Les expériences pénitentiaires ont également pu se dérouler dans le cadre d'activités associatives (4), notamment *via* le GENEPI. Sont notamment mentionnés des activités de visites et des cours d'alphabétisation aux personnes détenues.

2 auditeurs ont déjà exercé une activité professionnelle dans l'AP dont 1 en tant que chargé de formation à l'Énap.

Graphique 11 : Expérience dans la prise en charge de publics en situation de précarité - Effectifs

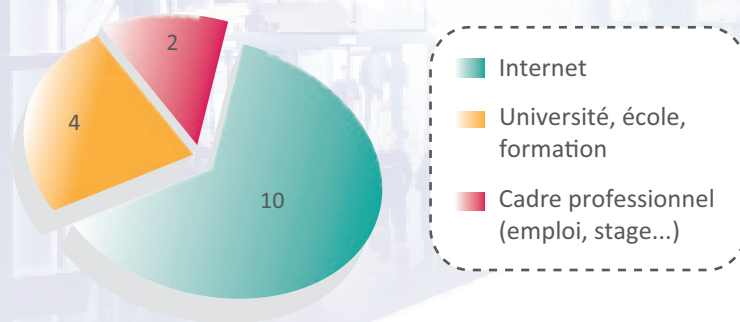


Quelques élèves (5) ont une expérience dans la prise en charge de publics en situation de précarité. Les publics qui ont été accompagnés par les auditeurs sont divers :

- Personnes détenues ;
- Personnes en situation de précarité économique et sociale ;
- Personnes étrangères ;
- Enfants en difficulté.

Connaissance de la CPI

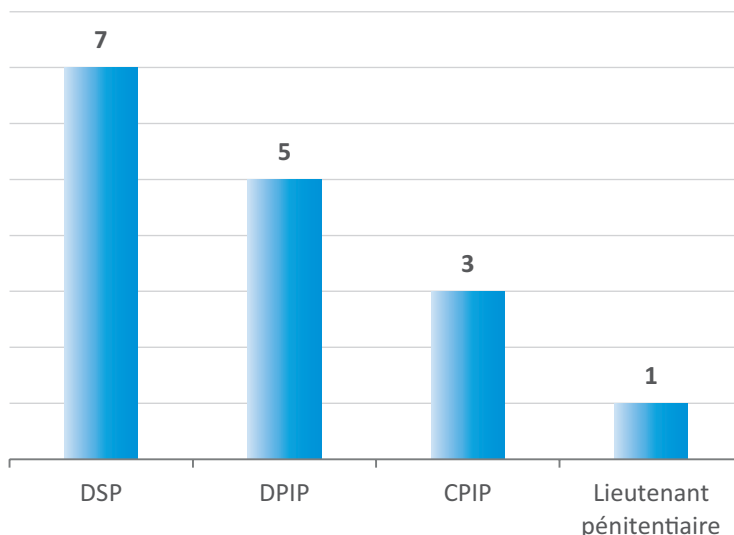
Graphique 12 : Par quel moyen avez-vous connu la CPI ? (plusieurs réponses possibles) - Citations



Internet demeure le moyen de promotion le plus efficace pour faire connaître la CPI auprès des élèves (10 élèves le citent). Suivent les lieux de scolarité (4) et, plus rarement, le cadre professionnel (2).

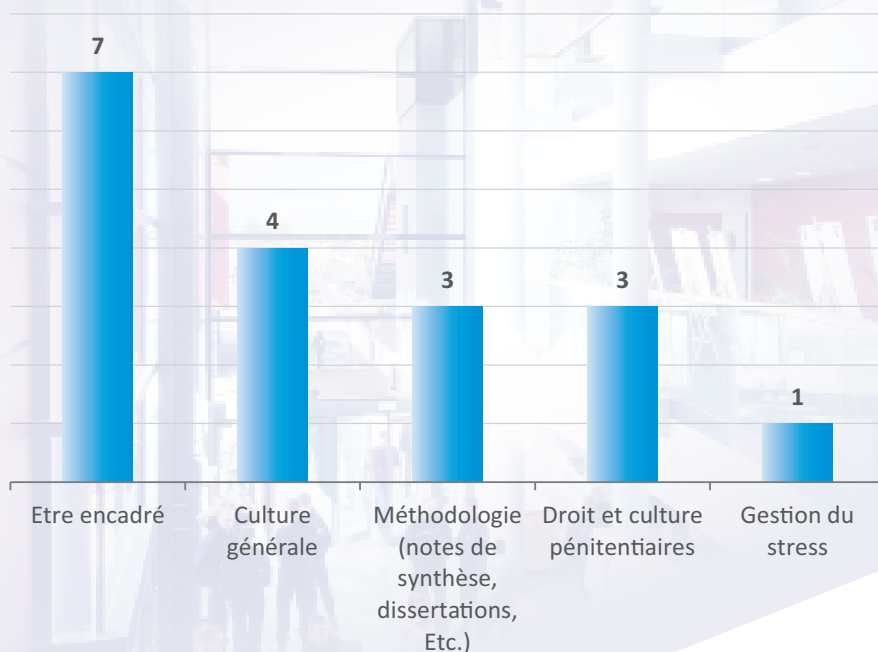
Perspectives d'avenir et attentes vis-à-vis de la formation

Graphique 13 : Principal concours visé - Effectifs



Contrairement à la session précédente, les concours visés prioritairement par les participants ne sont pas de catégorie B mais de catégorie A. Le plus prisé est celui de DSP (7), suivi de près

par celui de DPIP (5). Viennent ensuite ceux de CPIP (3) et de lieutenant pénitentiaire (1).

Graphique 14 : Attentes vis-à-vis de la CPI (recodage des propos libres) - Citations

La première attente vis-à-vis de la préparation concerne le fait d'être bien encadré par les personnels de l'Énap. 7 élèves expriment cette attente.

La deuxième concerne l'apprentissage de la culture générale requise pour les concours visés (4).

Sont également cités parmi les attentes l'acquisition d'une méthodologie utile aux épreuves visées (notes de synthèses, dissertations, etc. - 3), l'apprentissage du droit et de la culture pénitentiaire (3) ainsi que la gestion du stress (1).

9^{ème} Classe Préparatoire Intégrée - session 2017-2018**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

<http://www.énap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

OCTOBRE 2017

